



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

De la **vision** à la **réalisation**



RAPPORT ANNUEL

2018-2019

A large, glowing lightbulb is centered on a green background. To its left and right are several white, stylized clouds of varying sizes. The lightbulb has a grey base and a bright yellow glow emanating from its center.

SOMMAIRE

- 3** L'ASSOCIATION
- 4** LISTE DES MEMBRES
- 5** MEMBRES ASSOCIÉS
- 6** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 7** MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL
- 8** RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PDG
- 12** RAPPORT DES COMITÉS
- 17** ÉVÉNEMENTS
- 20** RAPPORT FINANCIER
- 30** PUBLICATIONS
- 31** ÉQUIPE DE LA PERMANENCE



L'ASSOCIATION

Fondée en 1974, l'Association des firmes de génie-conseil – Québec (AFG) regroupe des firmes de toutes les tailles et présentes dans toutes les régions du Québec. Nos membres, firmes multidisciplinaires ou spécialisées, offrent une gamme variée de services professionnels indépendants de génie-conseil et des services spécialisés dans le domaine de la construction et de l'environnement à des clients publics et privés dans de nombreux domaines.

MISSION

Assurer le développement, l'épanouissement et la reconnaissance du génie-conseil québécois

VISION

Nos membres, concepteurs de solutions pour construire le Québec de demain

VALEURS

- Leadership
- Passion
- Ouverture
- Collaboration



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1 Assurer la représentativité du génie-conseil

2 Promouvoir le rôle du génie-conseil, notamment auprès du grand public

3 Mobiliser l'industrie et ses parties prenantes pour la modernisation de ses pratiques

LISTE DES MEMBRES AU 31 MARS 2019

AECOM	Golder Associés Ltée	Norda Stelo Inc.
Aedifica Consultants inc.	Groupe ABS inc.	Parsons
Arup Canada inc.	Groupe Conseil CHG, SENC	Pluritec Ltée
AXOR Experts-Conseils Inc.	Groupe Intervia inc.	Protekna Services Techniques inc.
BBA inc.	Groupe-conseil TDA inc.	Quadrivium conseil inc.
Beaulier inc.	HBGC ingénieurs	RD Énergie
Blondin Fortin & Associés	IGF axiom inc.	S.P.N. Consultants inc.
Bouthillette Parizeau inc.	Induktion Groupe Conseil inc.	Sacré-Davey Experts-Conseils inc.
Carbonic	Infrastructel inc.	SDK et associés inc.
CIMA+	Johnston-Vermette Groupe Conseil inc.	SNC-Lavalin
Construction & Expertise PG inc.	Laboratoires d'Expertises de Québec Ltée	Solmatech inc.
Englobe corp.	Laboratoires de la Montérégie inc.	Stantec
exp	Le Groupe Conseil T.T. Katz inc.	TDR Experts-Conseils Associés Inc.
FNX-INNOV Inc.	Le Groupe Solroc	Tecsol inc.
GBi	Le Groupe-Conseil Génipur inc.	Tetra Tech
Génio experts-conseils inc.	MLC Associés inc.	WSP
GHD Consultants Ltée		





MEMBRES ASSOCIÉS



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Isabelle Jodoin, ing.

Vice-présidente principale – Québec
Stantec

VICE-PRÉSIDENT

Beaudoin Bergeron, ing., ASC

Président, Associé
HBGC ingénieurs

TRÉSORIER

Jimmy Côté, ing., M.Sc.

Associé principal –
Hydrogéologue senior
Golder Associés Ltée

Stephen Montminy, ing.

Chef du développement stratégique
Englobe corp.

ADMINISTRATEURS

Alexandre Beaupré, ing., M. Ing.

Vice-président ingénierie –
Associé
IGF axiom inc.

André Bety, ing.

Vice-président National
Bâtiment – Québec
WSP

Marc Blanchet, ing.

Vice-président, Sud-Ouest
du Québec
Ingénierie des infrastructures –
Est du Canada
SNC-Lavalin

Slimane Bouakiz, ing., PMP, MBA

Ingénieur mécanique du bâtiment
SNC-Lavalin

Alex Brisson, ing., MBA

Président et chef de la direction
Norda Stelo

Marc Couture, ing., M.A., MBA

Président
Division Infrastructures
et Bâtiment
Tetra Tech

Patrice Morin, LL. B.

Associé
Borden Ladner Gervais

François Taschereau

Président
Taschereau Relations Publiques

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – CANADA (AFGC)

Alexandre Bélisle, ing.

Chef des opérations
Johnston-Vermette

Martin Héту, ing., D.E.S.S.

Vice-président, transport routier et génie urbain
SNC-Lavalin

David Murray, ing.

Associé, Vice-président – Bâtiment et Industrie
CIMA+

Jérôme Pelletier, ing., MBA

Directeur Exécutif, Développement des Affaires
BBA

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL



ISABELLE JODOIN, ING.
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Le fait saillant de l'année 2018-2019 est sans contredit la mobilisation orchestrée par l'AFG, en collaboration avec l'Association des Architectes en pratique privée du Québec, contre l'adoption de modes d'octroi de contrats publics favorisant le plus bas soumissionnaire pour les ministères et organismes publics.

L'adoption de formules inadéquates pour la sélection des professionnels en architecture et en ingénierie risquaient de conduire à une absence d'optimisation et d'innovation, à une détérioration des relations avec les clients et à un désintérêt pour ce marché. Le phénomène est observé dans le domaine municipal depuis l'adoption de la « loi 106 » au début des années 2000.

La mobilisation efficace menée par l'AFG et ses partenaires a mené au retrait du projet de règlement et à la création d'un sous-comité, auquel a participé l'AFG, pour rechercher de meilleures solutions. Le travail n'est pas terminé et nous continuerons à déployer tous les efforts nécessaires pour faire valoir l'importance d'une conception de qualité pour la réussite des projets.

Dans un même ordre d'idées, je tiens à souligner le travail effectué par l'équipe de la permanence dans les interventions multiples auprès de donneurs d'ouvrage qui ne respectent pas la législation en vigueur ou qui tentent d'inclure des clauses abusives dans les appels d'offres de services d'ingénierie. L'AFG traite un volume important de dossiers de cette nature, souvent dans des délais serrés et avec un taux de succès appréciable. C'est un service qui n'est pas connu de l'ensemble des membres, mais qui offre une réelle valeur ajoutée. L'AFG a également établi des liens avec la nouvelle Autorité des marchés publics (AMP), qui traite les plaintes liées aux contrats publics depuis le 25 mai.

En vertu de la loi, l'AFG pourra continuer à intervenir auprès des donneurs d'ouvrage et de l'AMP.

Au chapitre de la promotion, la mise en œuvre des actions prévues au plan de communication s'est poursuivie. Les objectifs sont tous en voie d'être atteints en termes de diffusion élargie, médias sociaux, universités, événements, conférences et partenariats. De plus, la présence de l'AFG dans les médias l'été dernier, lors de la mobilisation contre le projet de règlement, a permis de renforcer la notoriété et la crédibilité de l'Association sur la place publique. D'autres opérations médiatiques sont en cours de planification.

Sur le plan de la représentativité de l'industrie, l'AFG a accueilli une fois de plus cette année de nouvelles firmes membres, entre autres des firmes spécialisées en ingénierie des sols et matériaux, géoenvironnement et toiture et étanchéité.

Au printemps, le conseil d'administration a d'ailleurs créé un groupe de travail afin de mener une réflexion sur le positionnement et la valorisation de ce secteur, et de recommander une série d'actions concrètes à entreprendre, entre autres pour mieux faire connaître les services offerts et leur valeur ajoutée dans les projets.

En terminant, je remercie tous les membres du conseil d'administration, ainsi que les bénévoles impliqués sur les groupes de travail et sur les 10 comités permanents de l'AFG. Le dynamisme de ces comités, qui sont solidement appuyés par notre président-directeur général **André Rainville**, contribuent largement à l'avancement des dossiers et à l'atteinte de nos objectifs stratégiques.

Isabelle Jodoin, ing.
Présidente du conseil



RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PDG



ANDRÉ RAINVILLE, ing.
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2018-2019 a été marquée par des efforts importants afin de mobiliser l'industrie et ses parties prenantes dans le dossier des modes d'octroi de contrats de services professionnels au niveau des ministères et organismes publics. Plusieurs autres dossiers ont aussi été pris en charge par l'équipe

de la permanence et les membres bénévoles au conseil d'administration, dans les comités et les groupes de travail.

Un projet de règlement controversé

En juin 2018, le gouvernement a déposé un projet de règlement qui voulait introduire de nouveaux modes d'octroi de contrats pour les services professionnels d'architecture et d'ingénierie. Ces nouveaux modes favorisaient tous le plus bas soumissionnaire. Actuellement, les firmes de services professionnels en architecture et en ingénierie sont sélectionnées sur la base de la qualité, ce qui constitue la meilleure pratique pour l'optimisation des projets, l'innovation, la satisfaction des usagers et le meilleur coût de possession à long terme.

Le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* a été déposé à la fin du mois de juin et une consultation a été lancée en plein été, durant les vacances de la construction.

Malgré des délais serrés, nous sommes parvenus à mobiliser nos membres et de nombreux partenaires de l'industrie. Entre autres, des dizaines de mémoires ont été transmis au gouvernement et près d'une trentaine d'organisations ont signé une lettre ouverte contre le projet de règlement. Des rencontres ont aussi été organisées avec les élus et les hauts fonctionnaires en charge du dossier.

À la suite de cette forte mobilisation, le gouvernement a décidé de retirer le projet de règlement et de mettre sur pied un sous-comité, dans le cadre du *Forum d'échanges sur les contrats des organismes publics dans le domaine de la construction*, afin de réviser les modes d'octroi de contrats publics de services professionnels.

Contrats publics : sous-comité du Forum d'échanges - Conseil du trésor

L'AFG a siégé à ce sous-comité à compter de septembre et pour un total de six rencontres, en compagnie de représentants de l'Association des Architectes en pratique privée (AAPPQ), des principaux donneurs d'ouvrage publics ainsi que du Secrétariat du Conseil du trésor. Des experts en marchés publics et autres domaines ont aussi fait des présentations. Le mandat n'a cependant pas encore été complété.

Comité aviseur et étude sur l'impact du prix dans les contrats publics

En vue d'alimenter nos représentations sur les modes d'octroi de contrats, nous avons formé un Comité aviseur réunissant une vingtaine de représentants de firmes membres, incluant plusieurs chefs d'entreprises préoccupés par l'enjeu des contrats publics. Ce comité a fait des recherches et mené une réflexion pour identifier les meilleures pratiques dans le domaine.

Dans un même ordre d'idées, l'AFG et l'AAPPQ ont commandé une étude économique indépendante à la firme MCE Conseils sur l'impact des formules d'appels d'offres avec prix dans les marchés municipal, provincial et fédéral.

Cette étude, basée sur des données réelles provenant d'appels d'offres municipaux, a notamment permis de confirmer que la formule qualité-prix proposée par le gouvernement dans son projet de règlement favorisait autant, sinon plus, le plus bas soumissionnaire.



Les résultats de l'étude ont d'abord été exposés au Secrétariat du Conseil du trésor. Ensuite, l'étude a été présentée lors d'un événement conjoint de l'AFG et de

l'AAPPQ réunissant 200 participants, ainsi que devant des gestionnaires de la Ville de Montréal et à la Table municipale de PMI-Montréal. D'autres présentations de cette étude sont déjà prévues l'automne prochain.

Nouveaux critères et nouvelle grille d'évaluation à la Société québécoise des infrastructures (SQI)

Au terme de plusieurs mois de travail de notre table d'échanges, la SQI a apporté des modifications importantes aux critères de sélection et à la grille d'évaluation pour les contrats de services professionnels en architecture et en ingénierie. L'objectif est d'ouvrir les marchés à davantage de fournisseurs potentiels, tout en maintenant une sélection basée sur la qualité. Les modifications ont été présentées lors de deux événements tenus à Montréal et à Québec au printemps et ils seront déployés progressivement à compter du mois de juin 2019.



Ministère des Transports

Des rencontres de deux tables d'échanges distinctes MTQ-AFG ont été tenues pour les divisions de génie routier et d'ingénierie des sols et matériaux. Parmi les principaux enjeux abordés se trouve la question de la classification des ressources et les fourchettes d'expérience dans le cadre du Programme de contrats à exécution sur demande (PCED). D'autres représentants de l'AFG participent également à des tables ou comités qui traitent de sujets plus techniques.

Hydro-Québec

La Table d'échanges HQ/AFG sur les enjeux relatifs au processus d'attribution et de gestion des mandats externes d'ingénierie a permis de discuter de différents dossiers prioritaires, dont la classification du personnel, la qualité de l'ingénierie et les critères d'évaluation des expertises dans le processus de qualification.

Clauses excessives et Autorité des marchés publics

Encore cette année, l'AFG est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre d'appels d'offres, particulièrement dans le domaine municipal, afin de signaler la présence de clauses excessives et de sensibiliser les donneurs

d'ouvrage aux conséquences possibles sur l'accès aux marchés publics et la saine concurrence. Plusieurs de nos interventions ont mené à des addendas.

Par ailleurs, depuis le 25 mai dernier, l'Autorité des marchés publics offre un service de traitement des plaintes auquel les membres peuvent avoir recours pour signaler entre autres des appels d'offres publics qui ne seraient pas conformes au cadre normatif ou aux bonnes pratiques. Une formation de deux heures a été offerte à nos membres au printemps.

Guide pour l'octroi de mandats d'avant-projet en ingénierie pour la réalisation d'infrastructures dans le domaine municipal

À l'initiative de notre Comité Municipal, l'AFG a publié un petit guide pratique intitulé *Guide pour l'octroi de mandats d'avant-projet en ingénierie pour la réalisation d'infrastructures dans le domaine municipal*. Comme son nom l'indique, ce guide vise à aider les municipalités à bien définir et préparer les mandats d'avant-projet pour des services professionnels en ingénierie, dans le respect des cadres législatifs et réglementaires. Vous pouvez le télécharger à partir de la page publications du présent rapport annuel.

Mémoire sur le projet de loi 16

Dans le cadre de consultations en commission parlementaire, l'AFG a présenté ses commentaires sur le projet de loi n° 16, *Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divisée, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*. L'AFG appuie ce projet de loi et la volonté du gouvernement de mieux protéger les consommateurs, notamment avec des mesures pertinentes destinées à encadrer les inspections en bâtiment. L'AFG est cependant intervenue sur deux enjeux reliés au projet de loi, soit la production et la conservation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux de construction.

Mémoire sur le projet de règlement sur les agences de placement

L'AFG a déposé un mémoire sur le *Projet de règlement sur les agences de placement de personnel et agences de recrutement de travailleurs étrangers temporaires*. En raison d'une définition très large d'une « agence de placement de personnel », le projet de règlement risque de toucher les firmes de génie-conseil qui font de la location de personnel et d'entraîner des conséquences majeures, comme de devoir obtenir un permis spécial et de fournir le même salaire à ses employés que les salariés de l'entreprise cliente, ce qui créerait des problèmes d'équité salariale à l'interne. Au moment d'écrire ces lignes, la consultation vient de se terminer.

Modernisation des pratiques : BIM

L'AFG continue de participer à la Table multisectorielle BIM-PCI, qui évalue les mesures les plus appropriées pour accélérer l'implantation du BIM au Québec. En parallèle, le Groupe de travail BIM de l'AFG poursuit son travail et a décidé de procéder par atelier pour traiter de sujets tels que les réalisations dans l'existant, les honoraires/contrats et la coordination/collaboration dans un contexte de projet BIM.

Grappe de la construction

L'AFG a participé activement à la Table des partenaires pour la future grappe de la construction, une initiative majeure pour laquelle nous sommes en attente d'une décision du ministère de l'Économie et de l'Innovation, à la suite du dépôt du rapport final sur la création de ce nouvel organisme. L'exercice a déjà permis des rapprochements utiles et des collaborations intéressantes entre les acteurs de l'industrie de la construction.

Communications et événements

La mise en œuvre de notre plan de communication, en ligne avec notre planification stratégique, s'est poursuivie durant l'année toujours avec l'intention d'augmenter la visibilité du génie-conseil auprès du grand public.

Diffusion

Nos outils de communications, comme le bulletin aux membres et les réseaux sociaux, ont connu une croissance appréciable du nombre d'abonnés. Certaines firmes ont fait des communications spécifiques auprès de leurs employés pour mieux les informer sur l'AFG et les inciter à s'abonner aux différentes plateformes de diffusion, dont le blogue *Perspective*.



Relations médias

Plusieurs entrevues ont été accordées aux médias dans le cadre de la mobilisation contre l'application de la règle du plus bas soumissionnaire au niveau provincial. Sur plusieurs semaines, le sujet est demeuré actif dans les médias écrits et électroniques, ce qui a largement contribué au retrait du projet de règlement.

Par ailleurs, le Comité Communications a ciblé des sujets qui seront privilégiés pour des opérations de relations médias à compter de septembre.

Génie d'ici

L'AFG s'est associée à une nouvelle émission de télévision intitulée *Génie d'ici*, diffusée depuis le printemps sur Savoir média (anciennement Canal Savoir). L'émission présente six projets d'ingénierie réalisés au Québec, dont quatre (4) lauréats ou candidats aux dernières éditions des *Grands Prix du génie-conseil québécois*.

Visite du Théâtre Gilles-Vigneault

En janvier, toujours dans le cadre de notre plan de communication, nous avons organisé une visite guidée ouverte au grand public du Théâtre Gilles-Vigneault de Saint-Jérôme, un projet lauréat aux *Grands Prix du génie-conseil québécois* 2018. Les places disponibles pour les amateurs de théâtre ont été comblées rapidement. De plus, plusieurs élus des paliers municipal, provincial et fédéral ont répondu avec enthousiasme à notre invitation et ont participé à l'activité, de même que des médias locaux. Nous souhaitons répéter l'expérience au cours des prochains mois avec de nouveaux projets.

Médias sociaux

Au cours de l'année, l'Association a fait ses premiers placements publicitaires sur les médias sociaux, avec des résultats intéressants. L'AFG utilise également une nouvelle plateforme d'information : Twitter. Cet ajout contribue à la promotion du génie-conseil auprès de nouveaux publics et au rayonnement de l'Association.

Blogue Perspective

Le rythme de parution sur le blogue a été maintenu durant toute la dernière année. Aussi, des collaborateurs de firmes membres de l'AFG ont été invités à signer des billets sur des sujets propres à leur domaine d'expertise.

Conférences

J'ai représenté l'AFG sur deux tribunes d'importance au cours de la dernière année. D'abord en décembre, comme panéliste dans le cadre des *Chantiers de réflexion* sur une future grappe de la construction, un événement coordonné par le Conseil du patronat (CPQ) avec le soutien du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Ces chantiers ont rassemblé sur deux jours 400 participants à Montréal et à Québec. Ensuite, j'ai aussi participé à une table de discussion sur le point de vue de l'industrie face aux changements législatifs en matière de gestion contractuelle, dans le cadre de la conférence *Contrats publics* présentée par *Les Affaires* devant plus de 200 participants.

Étudiants

Le Comité Communications a révisé et bonifié la présentation utilisée pour les conférences à l'intention des étudiants. L'implication de bénévoles du Comité Relève

du *Forum des jeunes professionnels* a permis à l'AFG de donner des conférences sur les carrières en génie-conseil dans une dizaine d'établissements d'enseignement, auprès des étudiants en génie et dans des programmes techniques liés à l'industrie. Plus de 600 étudiants ont participé à l'une ou l'autre des activités.

Commandites

L'AFG a assuré une présence à titre de commanditaire lors d'événements présentés par des partenaires, notamment au congrès INFRA 2018 du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), à la Soirée-bénéfice d'Ingénieurs Sans Frontières Québec (ISFQ) et au colloque annuel de l'Ordre des ingénieurs (OIQ).

Événements

Plusieurs événements ont été organisés par l'AFG en 2018-2019. À l'automne 2018, trois petits déjeuners-conférences ont attiré plus de 100 participants : Aéroports de Montréal, La responsabilité professionnelle des ingénieurs et des architectes (BLG) et l'Autorité des marchés publics (AMP).

Nous avons poursuivi sur cette lancée à l'hiver avec la présentation d'une conférence de BLG sur les réclamations pour travail supplémentaire, une conférence d'Énergir, le dévoilement de l'étude sur les appels d'offres avec prix, le petit déjeuner-conférence de la SQI à Montréal et à Québec, et la formation de l'Autorité des marchés publics sur le traitement des plaintes dans le cadre d'appels d'offres publics.

Nos grands événements, soit *Le Rendez-vous du Nouvel An* et les *Grands Prix du génie-conseil québécois*, ont aussi été de beaux succès. En fait, nous évaluons présentement les options de salles pour la prochaine édition des Grands Prix, étant donné que des participants n'ont pas été en mesure d'obtenir un billet cette année alors que les places se sont envolées très rapidement.

Webdiffusion

Nouveauté à signaler : depuis l'automne la majorité des événements réguliers de l'AFG sont offerts en webdiffusion, en direct. Nous sommes très heureux des résultats et les sondages d'évaluation nous permettent de conclure que l'expérience est satisfaisante pour les participants à distance, qui peuvent voir les conférenciers et les présentations à l'écran, en plus de poser leurs questions par écrit. Comme nos activités se déroulent la plupart du temps à Montréal, l'initiative répond à l'objectif de faciliter la participation à nos activités pour toutes les personnes intéressées.

Jeunes professionnels

Le *Forum des jeunes professionnels* a présenté plusieurs activités de développement à l'intention des jeunes de 35 ans et moins à Montréal et à Québec. Certaines photos se retrouvent dans la section des événements du présent rapport et toutes les activités seront dans le rapport annuel du FORUM.

En terminant, je veux remercier tous les administrateurs, les membres impliqués sur les comités permanents, les groupes de travail et les tables d'échanges, de même que l'équipe de la permanence pour les efforts importants investis dans la promotion et la défense des intérêts du génie-conseil durant la dernière année.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement de son engagement et de son soutien **Isabelle Jodoin**, qui complète cette année son mandat à titre de présidente du conseil d'administration.



André Rainville, ing.
Président-directeur général



RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ AFFAIRES JURIDIQUES



GRANDS PRIX 2019 – BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE
TRANSFORMATION DE L'ÉDIFICE WILDER À MONTRÉAL

Au cours de la dernière année, le Comité Affaires juridiques a élaboré un modèle de Conditions générales que les firmes pourront utiliser dans leurs offres de services. Nous croyons que ce document protégera les firmes et les aidera à minimiser leur

risque en responsabilité. Ce document sera bientôt mis à la disposition des membres en français et en anglais.

Le comité continue de collaborer avec les autres comités de l'AFG et de répondre à des questions ponctuelles d'ordre juridique. À la demande du Comité Industrie, le comité a rédigé une clause de non-sollicitation qui sera bientôt publiée et que les firmes pourront utiliser dans leurs contrats d'impartition de personnel. Cette clause inclut une pénalité financière qui se veut dissuasive en cette période de pénurie de main-d'œuvre.

Comme les années précédentes, nous avons collaboré avec Borden Ladner Gervais, cabinet juridique qui est membre associé de l'AFG, pour organiser des conférences sur des sujets juridiques d'intérêt pour les firmes. Une conférence portant sur les décisions importantes en matière de responsabilité professionnelle des ingénieurs et des architectes au cours des cinq dernières années s'est tenue en octobre, et une deuxième sur les réclamations pour le travail supplémentaire a eu lieu en février.

En terminant, je tiens à remercier les membres du comité pour leur implication dans les différents dossiers.

Sophie Douville, B. Sc., LL. B.

Présidente du comité
Conseillère juridique
EXP

Les membres du comité ont été actifs durant l'exercice 2018-2019 avec une implication soutenue aux réunions et dans différents sous-groupes.

Des membres du Comité Bâtiment ont participé au **comité avisé** dont l'objectif est de soutenir l'AFG lors de sa participation au sous-comité de travail du **Forum d'échanges sur les contrats des organismes publics dans le domaine de la construction**.

Les travaux du **groupe de travail BIM** (Building Information Modeling), mis sur pied en 2017, se sont poursuivis cette année avec une charge de travail importante.

En mars 2019, le comité a mis sur pied un **sous-comité ad hoc en protection incendie** afin d'aborder, entre autres, certaines problématiques communes rencontrées lors de la réalisation de projets de réaménagement, notamment en ce qui a trait aux installations existantes à valider et à modifier avec ou sans calculs hydrauliques détaillés et d'autres contraintes particulières. **Un lien entre l'OIQ et ce sous-comité est souhaité.**

À la suite de nos travaux à la Table d'échanges **SQI-AFG-AAPPQ**, de **nouveaux critères de sélection** et une **nouvelle grille d'évaluation** pour les appels d'offres de services professionnels d'architecture et d'ingénierie ont été élaborés, avec l'objectif d'ouvrir davantage les marchés et de maintenir une **sélection basée sur la qualité**.

COMITÉ BÂTIMENT



GRANDS PRIX 2019 – BÂTIMENT STRUCTURE
RECONSTRUCTION DU MANÈGE MILITAIRE VOLTIGEURS DE QUÉBEC

Par ailleurs, une rencontre a été tenue avec un représentant de la **Commission professionnelle des services des ressources matérielles** de l'**Association québécoise des cadres scolaires**, afin de discuter notamment de la mise à jour des **taux horaires du Décret 1235-87**, gelés depuis plus de 10 ans.

Serge Laurence, ing., PA LEED C+CB

Président du comité
Associé et Vice-Président
GBi

COMITÉ COMMUNICATIONS



GRANDS PRIX 2019 – GESTION DE PROJET
PROJET TURCOT – MISE HORS FONCTION
DE L'ÉCHANGEUR EXISTANT

C'est une année bien remplie qui se termine pour le Comité Communications, qui a multiplié ses efforts de promotion du génie-conseil québécois, notamment auprès du grand public.

En effet, de nouvelles initiatives ont été lancées cette année par l'AFG et soutenues par le comité. C'est le cas de la visite du Théâtre Gilles-Vigneault à Saint-Jérôme, qui permettait au public de découvrir les dessous d'un projet concret tout en

appréciant le travail d'ingénierie. La série *Génie d'ici*, produite et diffusée par Savoir média ce printemps, a aussi permis de mettre en lumière des projets imaginés et conçus par des ingénieur(e)s québécois(es). Finalement, la tenue de la 17^e édition des Grands Prix a démontré une fois de plus la qualité du génie-conseil et la valeur inestimable qu'il apporte à la collectivité.

Grâce à une plus grande mobilisation des firmes, nous avons pu augmenter la diffusion des contenus et des communications de l'AFG par les firmes, ainsi que la présence de l'Association sur les médias sociaux. Nous avons également collaboré avec le *Forum des jeunes professionnels* pour soutenir le programme de conférences dans les écoles et facultés de génie.

Finalement, le comité a entamé une réflexion pour que le génie-conseil prenne la place qui lui revient dans l'actualité en se positionnant sur certains enjeux d'intérêt public, comme par exemple la lutte contre les changements climatiques et l'accès à une éducation de qualité. Cette démarche se concrétisera davantage à l'automne et fera partie des prochaines priorités du comité.

Rébecka Fortin

Présidente du comité
Chef d'équipe Communications – Québec
Stantec

Au cours de l'année 2018-2019, les activités du Comité Énergie se sont concentrées sur les enjeux associés à la relation d'affaires des membres de l'AFG avec Hydro-Québec, le principal donneur d'ouvrage en énergie. Les rencontres du comité ont donc eu comme but principal de coordonner les approches, les recommandations et de planifier des rencontres de la Table d'échanges avec Hydro-Québec.

Ce donneur d'ouvrage envisage une augmentation substantielle des investissements en matière d'entretien de ses installations au cours des prochaines années, ce qui représente une bonne nouvelle pour les membres de l'AFG compte tenu que la construction d'aucune nouvelle centrale hydroélectrique n'est annoncée.

Les firmes de génie-conseil ont manifesté des préoccupations quant à leur positionnement face à ce niveau d'activité accru.

Certains des enjeux des firmes sont :

- la planification de leurs activités de soumission et de prévisions de ressources dans un contexte où le recrutement devient un enjeu avec la rareté de la main-d'œuvre;
- l'amélioration de la transparence quant au mode d'évaluation des soumissions, ainsi que la transmission des résultats et le positionnement relatif de chacune des firmes;
- l'amélioration du processus de rétroaction suite au choix du soumissionnaire;
- la qualification des firmes dans certains groupes de marchandises;
- l'amélioration du processus de classification des employés des firmes par Hydro-Québec. À cet effet, le comité a organisé une séance d'information sur les règles de classification et a ensuite fait des recommandations;
- l'indexation annuelle des taux unitaires.

COMITÉ ÉNERGIE



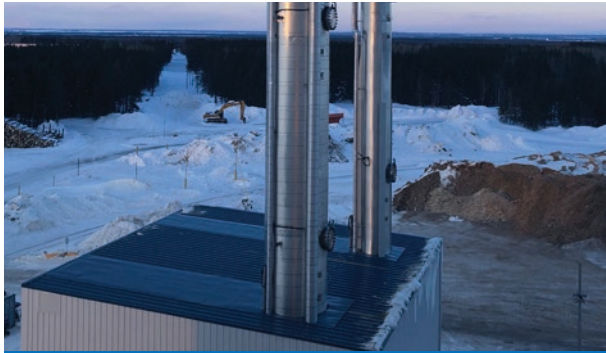
GRANDS PRIX 2019 – ÉNERGIE
PROJET HYDROÉLECTRIQUE UPPER LILLOOET ET BOULDER CREEK

Deux réunions ont eu lieu avec Hydro-Québec au cours desquelles l'AFG a pu expliquer les enjeux des firmes et revendiquer certains changements.

Eric Cossette, B.Ing.

Président du comité
Vice-président, Développement des affaires
AECOM

COMITÉ GÉOENVIRONNEMENT



GRANDS PRIX 2019 – ENVIRONNEMENT
CAPTURE ET VALORISATION DU CO₂ À SAINT-FÉLICIEN

Après avoir rejoint l'AFG l'an passé, le Comité Géoenvironnement a repris ses activités et élaboré un plan d'action qui s'articule autour des principaux objectifs du plan stratégique de l'Association.

Nous avons tenu une rencontre avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en septembre dernier pour échanger sur divers enjeux, dont trois en particulier :

- La gestion de l'incertitude dans les caractérisations environnementales;
- La caractérisation et gestion environnementales des matériaux des projets routiers;
- La traçabilité des sols au Québec.

Nous avons également eu l'occasion d'avoir une discussion avec un représentant du MELCC qui a répondu aux questions des membres au sujet de la note relative à la gestion des matériaux granulaires émise par le ministère.

Comme chaque année, le comité a contribué à la mise à jour du Guide de rémunération par l'entremise de deux de ses représentants qui ont participé au comité de révision.

Plusieurs membres du comité sont également activement impliqués au sein du comité organisateur du Forum Géoenvironnement qui se tiendra le 28 avril 2020. Les principaux thèmes ont déjà été identifiés.

Notre comité s'est récemment prononcé sur les changements administratifs qui affectent le rôle de l'expert prévu à l'article 31.65 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Suite à la publication du Projet de règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés, des commentaires et propositions de modifications ont été soumis dans un mémoire transmis par l'AFG au MELCC.

La prochaine réunion du comité sera consacrée à prioriser les sujets que les membres souhaitent aborder lors d'une prochaine rencontre avec le MELCC.

Marie-Eve Filiatrault

Présidente du comité
Directrice des comptes majeurs
Eurofins Environex

Les membres du Comité Industrie se sont réunis à quatre reprises cette année et se réuniront pour une cinquième fois le 17 juin prochain.

Dans le cadre de ses activités, notre comité organise des visites de sites industriels. Cette année, avec l'aide de la permanence de l'AFG, nous avons été en mesure de visiter l'usine de liquéfaction, stockage et regazéification (LSR) d'Énergir à Montréal.

Parmi les sujets de conférences apparaissant au Plan d'action, M. Benoit Lagarde, chimiste chez Englobe, nous a présenté un aperçu de la modernisation du processus d'autorisation environnementale de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). La grande nouveauté de cette modernisation est la catégorisation des projets en fonction de la sévérité de l'impact sur l'environnement. Le traitement des demandes d'autorisation sera différent pour chaque catégorie. Comme autres éléments importants de cette modernisation, mentionnons le pouvoir accru du niveau politique et la diminution des moyens de contestation des décisions par les entreprises.

Le Comité Industrie, par l'entremise de son président M. André Bélisle, a participé aux journées de réflexion sur la formation de la Grappe de l'industrie de la construction les 5 décembre et 30 janvier derniers. Le but de cette initiative (par le CPQ) est d'identifier les problèmes communs dans l'industrie et trouver les solutions pour mieux faire face à la concurrence qui, de plus en plus, peut venir de l'étranger, mais aussi ouvrir des opportunités à exporter notamment avec le développement de la construction modulaire.

COMITÉ INDUSTRIE



GRANDS PRIX 2019 – INDUSTRIE
FILTRATION DES ÉMISSIONS D'UN FOUR DE FUSION DE CUIVRE

La modélisation 3D a été le sujet discuté dans le cadre des Débats d'idées. Ces débats d'idées sont une initiative particulièrement appréciée chez nos membres.

André Bélisle, ing., MBA

Président du comité
Consultant principal en développement des affaires
Johnston-Vermette

COMITÉ INGÉNIERIE DES SOLS ET MATÉRIAUX



GRANDS PRIX 2019 – MENTOR DE L'ANNÉE EN GÉNIE-CONSEIL
HÉLÈNE BRISEBOIS, ING. DSA, ASC

Le comité compte maintenant 10 membres actifs qui participent aux rencontres, ce qui représente 3 personnes de plus qu'en 2018, une belle augmentation. Quatre rencontres ont eu lieu cette année.

Continuité : le nouveau Guide de rémunération a été publié en février, avec une mise à jour des taux horaires du personnel qui ont été calculés à partir des taux de 2009 du Décret 1235-87 auxquels on a appliqué une indexation annuelle de l'IPC du Québec. Le guide est toujours très en demande.

Trois comités techniques du MTQ se poursuivent à raison de deux à trois rencontres annuellement : Compactage des enrobés, Presse à cisaillement giratoire et Four à ignition. Dès la fin

des travaux de l'un des comités, le nouveau sujet sera l'échantillonnage des enrobés lors de l'utilisation d'un véhicule de transfert de matériaux (VTM).

Deux réunions de la Table d'échanges avec le MTQ ont eu lieu en 2018 et 2019. Le principal sujet de discussion de la dernière rencontre était celui de la classification des ressources et les fourchettes d'expérience dans les mandats de type programme de contrats à exécution sur demande (PCED). Suite aux discussions avec le MTQ, certaines améliorations ont été observées dans les directions territoriales. Des réponses sont attendues pour ce qui est de la compensation pour les travaux de nuit et la rémunération des coordonnateurs de chantier. Bonne nouvelle, on voit de plus en plus de mandats en cascade pour les contrats à exécution sur demande (CED) de géotechnique et les spécifiques en contrôle des matériaux.

Le comité a également eu des discussions avec l'Association Béton Québec (ABQ) afin d'échanger sur des problématiques communes.

Lors de notre prochaine rencontre il a été convenu d'aborder les problématiques rencontrées avec la Ville de Montréal.

Suzy Bernier, ing., M.Sc.A.

Présidente du comité
Directrice de projet - Matériaux Rive-Sud
Environnement et géosciences
Infrastructures
SNC-Lavalin

L'année 2018-2019 du *Forum des jeunes professionnels* s'est articulée autour des conférences, visites techniques, la relève étudiante et autres activités de réseautage.

Les conférences ont permis de traiter de sujets diversifiés, dont l'utilisation du BIM, l'intelligence artificielle et les dessous de la conception du pont St-Jacques. Kathy Baig, présidente de l'OIQ, est venue nous parler de son parcours et nous avons également organisé une conférence sur le passage de professionnel à gestionnaire. À Québec, l'usine de galvanisation à chaud Corbec a été visitée. En parallèle, des 5@7 ont permis aux jeunes professionnels d'échanger.

Le Comité Visites techniques a organisé quatre visites à Montréal et deux à Québec : le nouveau complexe hospitalier (NCH) à Québec, le Complexe des sciences du campus MIL de l'Université de Montréal, le chantier du pont Champlain, la station d'épuration des eaux usées de Montréal, le complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et le Chantier Davie à Lévis.

Par ailleurs, le Comité Relève a été très actif cette année en organisant six conférences dans le but de promouvoir le génie-conseil aux étudiants. Des présentations ont été données à McGill, Concordia, Laval et Sherbrooke. Une délégation était également présente à la Compétition québécoise d'ingénierie en Abitibi, ainsi qu'au congrès de la Fédération canadienne étudiante de génie à Montréal.

FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS



GRANDS PRIX 2019 – RELÈVE DU GÉNIE-CONSEIL
AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ À LA GARE D'OTTAWA,
PAR CHARLES ORMSBY, ING. M.ING. ENV. SP

Finalement, le Comité Relations externes a continué ses activités en organisant une rencontre inter-organisations en présence de l'ADP, Réseau ÉTS, ISM, SCGC, ICRI, CPA, ADUQ, CBDCa et le Jeune Barreau de Montréal.

Slimane Bouakiz, ing., PMP, MBA

Président du comité directeur
Ingénieur mécanique du bâtiment
Ingénierie des infrastructures – Est du Canada
SNC-Lavalin

COMITÉ MUNICIPAL



GRANDS PRIX 2019 – INFRASTRUCTURES URBAINES
CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR SANITAIRE
PAR MICROTUNNELIER

Le Comité Municipal, composé de 16 membres, s'est réuni à sept (7) occasions depuis juin 2018. Le plan d'action 2018-2019 du comité s'inscrit dans la foulée des objectifs stratégiques de l'AFG.

Ainsi, le Comité Municipal a terminé la rédaction et débuté la diffusion du *Guide pour l'octroi de mandats d'avant-projet en ingénierie pour la réalisation d'infrastructures dans le domaine municipal*.

En janvier, le comité a reçu le président, M. Charles Renaud, et le directeur général, M. Robert Millette, de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec. Des échanges intéressants et constructifs ont permis une meilleure compréhension des attentes et objectifs mutuels. Les membres de l'AFG ont pu exposer les contraintes qu'impose le mode d'octroi de contrats en vigueur depuis le début des années 2000 dans le milieu municipal, ainsi que les opportunités qu'offre la Loi 122 en pareille matière.

L'AFG a été invitée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) à participer aux consultations du « Pôle d'expertise en gestion contractuelle municipale ». Une seule rencontre a eu lieu à ce jour, mais cette opportunité a permis d'exposer les attentes du Comité Municipal et ses recommandations d'amélioration en matière contractuelle.

Le comité doit poursuivre son travail d'échanges avec les partenaires du milieu municipal afin d'améliorer les pratiques contractuelles entre les organismes municipaux et les firmes de génie-conseil.

Louis-Pierre Gagnon, ing.

Président du comité

Associé et Vice-président, Infrastructure
GBi

Au cours de cette année, les réunions du comité ont été axées principalement autour des sujets discutés avec le ministère des Transports.

Nous avons tenu deux rencontres de la Table d'échanges MTQ-AFG et avons abordé divers enjeux, notamment le processus de négociation des honoraires, les paiements partiels, le resserrement des règles pour les programmes de contrats à exécution sur demande (PCED), ainsi que la révision du processus d'évaluation du rendement des fournisseurs (ERF).

Le sujet principal de discussion de la dernière réunion de la Table d'échanges, tenue au mois de mai, était celui de la classification du personnel et les nouvelles fourchettes d'expérience dans les PCED.

Suite à la mise sur pied du programme *Candidat à la profession d'ingénieur (CPI)* de l'OIQ, nous avons également abordé avec le ministère le besoin de réajuster les directives relatives aux années d'expérience du personnel et l'importance de reconnaître toutes les années d'expérience après le baccalauréat.

Le ministère nous a annoncé qu'un guide a été produit pour uniformiser la gestion des mandats de services professionnels.

J'ai également participé, avec un autre membre de l'AFG, à la Table d'échanges portant sur la Sécurité sur les sites de travaux routiers. Plusieurs acteurs du milieu, dont l'ACRGTQ et les villes, y participent. Cette année, le comité s'est principa-



GRANDS PRIX 2019 – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ROUTE 112
DANS CHAUDIÈRE-APPALACHES

lement penché sur la signalisation aux abords des chantiers routiers autant sur le réseau supérieur qu'en milieu municipal.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur participation et leur contribution aux discussions et aux travaux du comité.

Pierre Seutin, ing., PMP

Président du comité

Vice-président – Transport
Tetra Tech QI

COMITÉ TRANSPORT

ÉVÉNEMENTS 2018-2019

Quelques photos d'événements tenus au cours de la dernière année



20 SEPTEMBRE 2018 – CONFÉRENCE AÉROPORTS DE MONTRÉAL



16 NOVEMBRE 2018 – RÔLE ET MISSION DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS (AMP) DANS L'UNIVERS DES CONTRATS PUBLICS AU QUÉBEC



23 NOVEMBRE 2018 – VISITE TECHNIQUE DU PONT CHAMPLAIN (FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS)

ÉVÉNEMENTS 2018-2019



29 JANVIER 2019 – LE RENDEZ-VOUS DU NOUVEL AN 2019



7 FÉVRIER 2019 – CONFÉRENCE DE BLG SUR LES RÉCLAMATIONS POUR TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE CHEZ LES INGÉNIEURS-CONSEILS



13 FÉVRIER 2019 – CONFÉRENCE-COCKTAIL AVEC KATHY BAIG, PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC (FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS)



19 MARS 2019 – VISITE TECHNIQUE DE L'USINE DE GALVANISATION À CHAUD CORBEC À QUÉBEC (FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS)



28 MARS 2019 – CONFÉRENCE AVEC ÉNERGIR

ÉVÉNEMENTS 2018-2019



11 AVRIL 2019 – DÉVOILEMENT D'UNE ÉTUDE EXCLUSIVE :
IMPACT DES FORMULES D'APPELS D'OFFRES AVEC PRIX
DANS LES MARCHÉS MUNICIPAL, PROVINCIAL ET FÉDÉRAL



24 AVRIL 2019 – CONFÉRENCE-COCKTAIL SUR LE NOUVEAU
PONT SAINT-JACQUES (FORUM DES JEUNES PROFESSIONNELS)



30 AVRIL 2019 – FORMATION DE L'AUTORITÉ DES
MARCHÉS PUBLICS – ASPECTS TECHNIQUES POUR
LES ENTREPRISES



10 ET 24 MAI 2019 À MONTRÉAL ET QUÉBEC –
CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES
INFRASTRUCTURES (SQ)



27 MAI 2019 – GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS



RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS – 31 MARS 2019

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Association des firmes de génie-conseil – Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des firmes de génie-conseil – Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

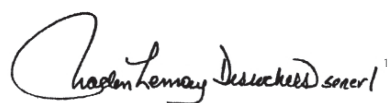
Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des firmes de génie-conseil – Québec au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Laval, le 24 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A130347

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL — QUÉBEC

RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ)

	2019	2018
Produits		
Activités de promotion de la profession	154 419 \$	117 493 \$
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	63 516	49 505
Ententes de partenariat	8 617	8 620
Publications	6 973	4 020
Revenus de placement	6 218	3 332
Projet spécial	15 289	-
	255 032	182 970
Cotisations (annexe A)	626 787	562 659
	881 819	745 629
Charges		
Salaires et charges sociales	283 309	226 178
Honoraires professionnels	165 065	155 437
Frais d'activités de promotion de la profession	149 186	114 841
Loyer, taxes et permis	71 406	73 607
Frais des déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	44 154	38 725
Projet spécial	36 997	-
Publicité, promotion, relations publiques et représentation	23 068	23 818
Frais de bureau	22 402	16 851
Conseil stratégique et plan de communication	15 759	17 458
Amortissement des immobilisations corporelles	15 323	17 155
Frais de déplacement et d'assemblées	14 475	9 143
Publications	5 753	2 170
Assurances	2 773	2 607
Intérêts et frais bancaires	1 634	1 463
Dons	100	1 500
	851 404	700 953
Excédent des produits sur les charges	30 415 \$	44 676 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL — QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ)

	Non affecté	Investi en immobilisations corporelles	2019 Total	2018 Total
Solde au début	422 631 \$	19 820 \$	442 451 \$	397 775 \$
Excédent des produits sur les charges	45 738	(15 323)	30 415	44 676
Solde à la fin	468 369 \$	4 497 \$	472 866 \$	442 451 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

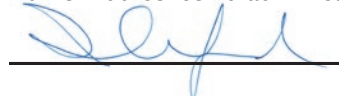
ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

BILAN
31 MARS 2019
(NON AUDITÉ)

	2019	2018
Actif		
Court terme		
Encaisse	171 652 \$	101 947 \$
Encaisse à taux élevé et dépôts à terme	344 617	338 399
Débiteurs (note 3)	58 834	68 375
Frais imputables au prochain exercice	21 015	12 824
	596 118	521 545
Immobilisations corporelles (note 4)	4 497	19 820
	600 615 \$	541 365 \$
Passif		
Court terme		
Comptes fournisseurs et frais courus	57 584 \$	63 186 \$
Revenus reportés (note 5)	65 847	35 728
	123 431	98 914
Avantage incitatif reporté	4 318	-
	127 749	98 914
Actif net		
Non affecté	468 369	422 631
Investi en immobilisations corporelles	4 497	19 820
	472 866	442 451
	600 615 \$	541 365 \$

Au nom du conseil d'administration,

 , présidente

 , trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ)

	2019	2018
Fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	30 415 \$	44 676 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 323	17 155
Avantage incitatif reporté	4 318	-
	50 056	61 831
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 6)	25 867	17 252
	75 923	79 083
Investissement		
Variation nette de l'encaisse à taux élevé et dépôts à terme	(6 218)	(13 332)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(17 988)
	(6 218)	(31 320)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	69 705	47 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	101 947	54 184
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	171 652 \$	101 947 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL — QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

1. Statut et objectif de l'organisme

L'Association des firmes de génie-conseil - Québec a été constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts des firmes et du secteur du génie-conseil.

2. Principales méthodes comptables

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association est raisonnablement assurée de sa réception.

Les revenus de placements sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les revenus provenant des activités de promotion de la profession et projet spécial sont comptabilisés comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'encaisse à taux élevé et dépôts à terme et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

L'équipement informatique est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 2 ans.

Avantage incitatif reporté

L'avantage incitatif reçu par l'association pour ses nouveaux locaux a été reporté et est amorti de façon linéaire sur la durée du bail soit 5 ans.

3. Débiteurs

	2019	2018
Comptes clients et autres créances	50 344 \$	56 655 \$
Taxes de vente	8 490	11 720
	<hr/>	<hr/>
	58 834 \$	68 375 \$

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

4. Immobilisations corporelles

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	43 304 \$	38 807 \$	4 497 \$	19 820 \$

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont constitués des cotisations de membres pour l'exercice subséquent et de produits d'activités de promotion de la profession destinées à couvrir certaines charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

	2019	2018
Solde au début	35 728 \$	26 003 \$
Montant constaté à titre de produits	(38 286)	(25 940)
Montant reçu pour l'exercice suivant	68 405	35 665
Solde à la fin	65 847 \$	35 728 \$

6. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2019	2018
Débiteurs	9 541 \$	(36 711) \$
Frais imputables au prochain exercice	(8 191)	7 817
Comptes fournisseurs et frais courus	(5 602)	36 421
Revenus reportés	30 119	9 725
	25 867 \$	17 252 \$

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

(NON AUDITÉ)

7. Engagement

L'association est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance en septembre 2023. Les versements minimums exigibles des prochains exercices sont les suivants :

2020	67 847 \$
2021	67 847
2022	74 015
2023	74 015
2024	37 008
	<hr/>
	320 732 \$

8. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes clients et autres créances. L'association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Trois clients représentant respectivement 13 %, 21 % et 32 % (deux clients représentant respectivement 12 % et 29 % en 2018) des comptes clients constituent une certaine concentration de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2019.

RAPPORT FINANCIER

ÉTATS FINANCIERS - 31 MARS 2019 ET 2018

ASSOCIATION DES FIRMES DE GÉNIE-CONSEIL – QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019
(NON AUDITÉ)

	2019	2018
Annexe A - Cotisations		
Cotisations des membres	875 958 \$	817 811 \$
Cotisations des membres associés	19 783	8 292
Cotisations spéciales	63	9 535
Remises AFIC	(269 017)	(272 979)
	626 787 \$	562 659 \$



PUBLICATIONS

L'Association édite diverses publications relatives aux affaires administratives et contractuelles en collaboration avec ses membres et ses partenaires. Certaines publications sont téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'AFG. Pour la liste complète des publications disponibles, visitez le www.afg.quebec.



BARÈME DES HONORAIRES

Le Barème des honoraires de l'AFG regroupe et définit clairement les éléments à considérer pour établir des contrats de services entre client et ingénieur. Un outil de référence pour la négociation des honoraires des services professionnels d'ingénierie. L'édition 2019 comprend un nouveau tableau des taux horaires. Disponible en anglais.



GUIDE DE RÉMUNÉRATION

Le Guide de rémunération a été élaboré dans le but de faciliter la préparation des ententes contractuelles avec des firmes offrant des services dans les domaines de l'ingénierie des sols et matériaux, géoenvironnement et toiture et étanchéité. Les taux qui y sont suggérés définissent des montants d'honoraires équitables et raisonnables en fonction de paramètres de projets établis conjointement.



CONVENTION (PRÉLIMINAIRE) DE COENTREPRISE

Les documents *Convention préliminaire de coentreprise* et *Convention de coentreprise* sont des contrats types conçus par les membres du Comité Affaires juridiques de l'AFG. Ces modèles visent de mettre à la disposition des firmes d'ingénierie un document répondant aux normes contractuelles et de faciliter la conclusion d'ententes de partenariat (consortiums). Disponible en anglais.



GUIDE POUR L'OCTROI DE MANDATS D'AVANT-PROJET EN INGÉNIEURIE POUR LA RÉALISATION D'INFRASTRUCTURES DANS LE DOMAINE MUNICIPAL

Guide pratique pour l'octroi de mandats d'avant-projet en ingénierie dans le cadre de projets d'infrastructures.



GUIDE D'APPLICATION DU BARÈME DES HONORAIRES (1235-87) – BÂTIMENT

Dans l'objectif d'obtenir une uniformité de traitement et d'établir clairement les livrables inclus dans chacune des étapes d'un projet et définis au décret 1235-87, le Comité Bâtiment de l'AFG a élaboré, avec la collaboration de la Société québécoise des infrastructures (SQI), un «Guide d'application du décret 1235-87» pour le domaine du bâtiment.



LIGNES DIRECTRICES EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE

Les *Lignes directrices de l'AFG en matière d'éthique* encouragent l'adoption des meilleures pratiques dans le secteur du génie-conseil. Afin de maintenir des normes élevées communes à tout le secteur du génie-conseil, les membres de l'Association réitèrent leur engagement envers les meilleures pratiques en souscrivant à ces lignes directrices inspirées des plus hauts standards internationaux.

ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

ANDRÉ RAINVILLE, ing.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

arainville@afg.quebec

514 871.2229, poste 23

PIERRE NADEAU

DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS

pnadeau@afg.quebec

514.871.0589, poste 28

FLORÈNE KAKUNZE

COORDONNATRICE DE LA RECHERCHE ET DES
SERVICES AUX MEMBRES

fkakunze@afg.quebec

514.871.0589, poste 22

YSABEL MILOT

COORDONNATRICE, COMMUNICATIONS
ET ÉVÉNEMENTS

ymilot@afg.quebec

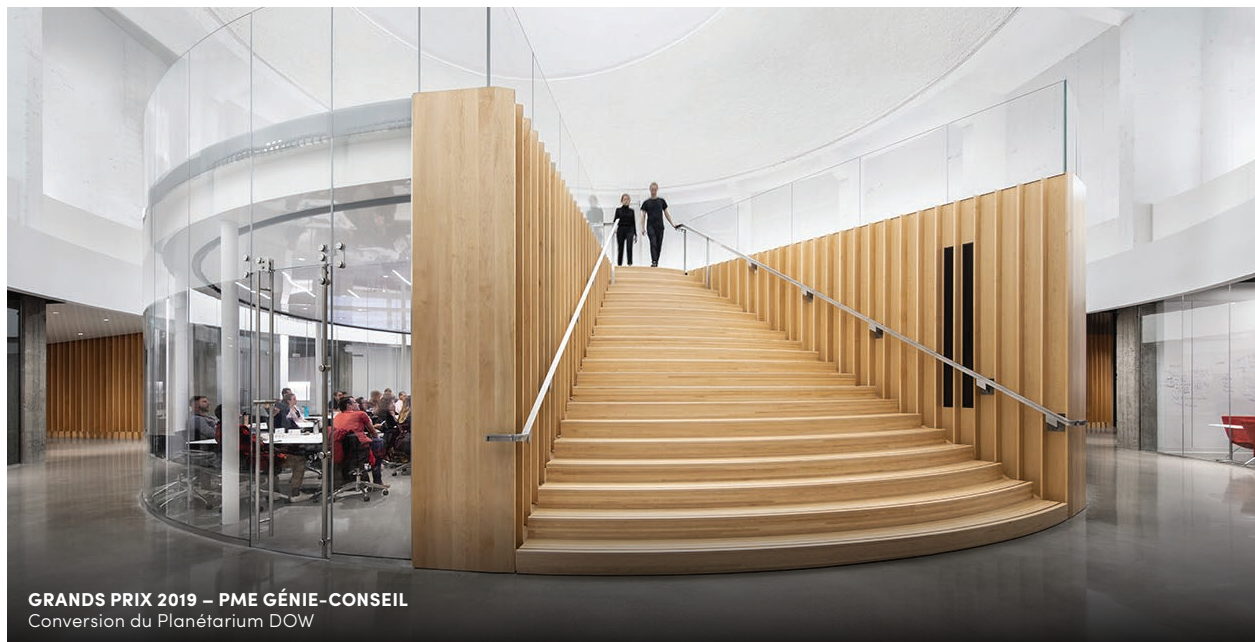
514.871.0589, poste 27

VÉRONIQUE PLEAU

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

vpleau@afg.quebec

514.871.0589, poste 21



GRANDS PRIX 2019 – PME GÉNIE-CONSEIL
Conversion du Planétarium DOW



ASSOCIATION
DES FIRMES DE
GÉNIE-CONSEIL
QUÉBEC

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903
info@afg.quebec

afg.quebec